

Festif & Safe

Tout le monde y veille

Protocole d'intervention pour les bénévoles et l'équipe

Si vous êtes sollicité·e par une personne victime ou témoin :

1. Accorder toute son attention à la personne victime, en faire sa priorité et accueillir ses propos avec bienveillance et empathie
2. Ne pas mettre sa parole en doute
3. Si le cas semble critique, appeler tout de suite le 911
4. Ne pas intervenir seul·e
5. S'assurer que la victime soit en sécurité
6. Déterminer si elle est seule ou accompagnée
7. Ne pas la laisser seule (demander l'aide d'un·e autre bénévole ou intervenant·e au besoin)
8. Écouter ses besoins
9. Lui proposer de l'accompagner au safe space ou dans un endroit plus calme
10. Contacter un·e intervenant·e
11. Contacter une personne de l'entourage de la victime si elle en ressent le besoin
12. Quitter seulement lorsque la victime est prise en charge par un·e intervenant·e professionnel·le
13. Informer la direction ou le ou la gérant·e de site

Faites appel à votre jugement : si vous êtes témoins d'un acte criminel ou d'une situation critique, contactez directement la police.

Ne vous mettez pas en danger et respectez vos limites.

Lorsque nous parlons d'intervenant·es de qui s'agit-il ? Il est question des personnes qui ont été identifiées et qui sont outillées à intervenir dans des situations de violence à caractère sexuel.

Si vous êtes témoin d'une situation de harcèlement ou d'agression :

Cette situation devient votre priorité.

- **Violence physique**

Ex : coups, bagarre, crachat, bousculade, etc.

Intervention : ne pas s'interposer et aller chercher un·e agent·e de sécurité.

- **Violence verbale**

Ex : propos déplacés ou discriminatoires, injures, etc.

Intervention : prévenir ou aller chercher un·e intervenant·e.

- **Intoxication sévère**

Ex : une personne sous l'emprise de l'alcool ou de drogue en perte de contrôle.

Intervention : demander à la personne si elle va bien, si elle a besoin d'aide. Selon sa réponse : prévenir ou aller chercher les premiers soins. Dans tous les cas prévenir un·e intervenant·e. Le safe space peut toujours servir d'endroit calme au besoin.

- **Intoxication problématique**

Ex : une personne sous l'emprise d'alcool ou de drogue en perte de contrôle qui semble être un danger pour elle-même ou pour les autres.

Intervention : prévenir ou aller chercher les premiers soins ou sécurité et informer la direction de l'évènement.

- **Harcèlement ou violence à caractère sexuel**

Ex : propos inappropriés, insistance, attouchements non-consensuels.

Intervention : prévenir ou aller chercher un·e intervenant·e.

Festif & Safe

Tout le monde y veille

Protocole d'intervention pour l'équipe de sécurité

Ce protocole a pour objet de définir les responsabilités de l'équipe de sécurité et de l'équipe d'intervention Festif & Safe lors d'incidents impliquant des agressions à caractère sexuel et/ou des intoxications involontaires.

Le projet Festif & Safe, développé par la Table de concertation féministe GÎM et ses partenaires, a pour but de prévenir et d'intervenir en cas d'agressions à caractère sexuel et d'intoxications involontaires lors des festivals. Grâce à une collaboration avec des organismes régionaux et locaux, l'équipe de Festif & Safe a su parfaire ses connaissances afin d'intervenir de manière efficace et adaptée dans ces situations sensibles, assurant ainsi la sécurité et le bien-être de tous-tes les festivalier-es.

Les intervenant-es ont l'expertise pour intervenir en cas d'agressions à caractère sexuel en plus de connaître les jeunes et les moins jeunes de la région. Leur présence crée donc un environnement de confiance tout en assurant une présence très pertinente.

Afin de garantir le bien-être optimal des festivaliers et festivalières, une collaboration étroite entre l'équipe de sécurité et l'équipe de Festif & Safe est indispensable. Cette collaboration favorisera la création d'un environnement sécurisant et accueillant pour tous-tes les participant-es du festival.

Si vous êtes sollicité-e par une personne victime ou témoin :

1. Accorder toute son attention à la victime et en faire sa priorité.
2. Alliez-vous d'une autre personne pour l'intervention
3. Assurez-vous que la victime est en sécurité (est-elle seule ? Quels sont ces besoins ?).
4. Contactez un-e intervenant-e
5. S'assurer que la victime est prise en charge par un-e intervenant-e avant de partir.

Si vous êtes témoin d'une situation de harcèlement ou d'agression :

Cette situation devient votre priorité.

- **Violence physique**

Ex : coups, bagarre, crachat, bousculade, etc.

Intervention : intervenir.

- **Violence verbale**

Ex : propos déplacés ou discriminatoires, injures, etc.

Intervention : prévenir ou aller chercher un-e intervenant-e.

- **Intoxication sévère**

Ex : une personne sous l'emprise de l'alcool ou de drogue en perte de contrôle.

Intervention : demander à la personne si elle va bien, si elle a besoin d'aide. Selon sa réponse : prévenir ou aller chercher les premiers soins. Dans tous les cas prévenir un-e intervenant-e et informer la direction de l'évènement. Le safe space peut toujours servir d'endroit calme au besoin.

- **Intoxication problématique**

Ex : une personne sous l'emprise d'alcool ou de drogue en perte de contrôle qui semble être un danger pour elle-même ou pour les autres.

Intervention : intervenir ou aller chercher les premiers soins et informer la direction de l'évènement.

- **Harcèlement ou violence à caractère sexuel**

Ex : propos inappropriés, insistance, attouchements non-consensuels.

Intervention : prévenir ou aller chercher un-e intervenant-e.

Faites appel à votre jugement : si vous êtes témoins d'un acte criminel ou d'une situation critique, contactez directement la police.

Festif & Safe

Tout le monde y veille

Protocole pour le ou la gérant-e de site

Si on rapporte un incident de violence ou de harcèlement :

1. S'assurer que la victime est hors de danger et accompagnée d'un·e professionnel·le
2. Vérifier si on a identifié l'agresseur·euse, s'il·elle est encore sur place
3. Contacter la sécurité pour expulser la personne du site
4. Rédiger un rapport avec l'intervenant·e et/ou les personnes qui sont intervenues (quelques lignes pour rapporter la situation et les personnes/bénévoles impliquées)
5. Déterminer si on doit appeler la police en cas de violence, de harcèlement, d'agression sexuelle ou en cas d'intoxication involontaire
6. Contacter un·e membre de la direction pour assurer le suivi.

Encadré à l'intention des bénévoles et des organisateurs. Cet encadré peut être installé à différents endroits sur le site (accueil, bar, toilette ou autre) et donné à différentes personnes clés (agent·e·s de sécurité, équipe médicale, personnes à l'accueil...).



LOCALISATION DES ZONES DE SÉCURITÉ (SAFE SPACES)

Lieu :

Journées et heures d'opération:

Si vous avez besoin de soutien et que vous vous trouvez sur un site dépourvu de "safe space", repérez un membre de l'équipe du festival, un·e bénévole ou un·e intervenant·e identifié·e, ou contactez l'une des personnes au numéro suivant :

LOCALISATION DES ZONES DE SÉCURITÉ (SAFE SPACES)

Lieu :

Journées et heures d'opération:

Si vous avez besoin de soutien et que vous vous trouvez sur un site dépourvu de "safe space", repérez un membre de l'équipe du festival, un·e bénévole ou un·e intervenant·e identifié·e, ou contactez l'une des personnes au numéro suivant :